



NON A LA FUSION !

Le 26 octobre prochain c'est vous qui décidez !



Le débat sur la fusion pose des questions fondamentales sur l'avenir de notre commune et sur nos choix démocratiques que nous avons encore aujourd'hui la liberté de façonner. Nous ne devrions pas les brader pour une « poignée de dollars » et la promesse d'une meilleure efficacité... bureaucratique !

Dans ce processus de votation sur la fusion il est essentiel de se poser 3 questions fondamentales :

1. Avons-nous besoin de fusionner ?
2. Quels en seraient les bénéfices ?
3. Et surtout, quelles en seraient les pertes
 - perte de notre autonomie et de notre représentativité
 - perte de notre stabilité financière
 - augmentation des taxes et impôts
 - perte de proximité
 - perte d'implication et dépersonnalisation politique
 - perte de la bourgeoisie de Rivaz

Alors, vraie arnaque ou solution d'avenir ?

Aujourd'hui, les communes sont attaquées de front par les tenants de « l'efficacité » et de « la rationalisation » qui, découvrant soudain mille maux à ces structures politiques de proximité, proposent pour unique remède une solution miraculeuse nommée « fusion ».

Certaines communes ne se sont pas laissées avoir et ont refusé purement et simplement de fusionner. Ainsi le projet de fusion des communes de Dailens, Penthaz, Penthalaz et Lussery-Villars

n'a pas dépassé le stade des conseils communaux et généraux en juin dernier. De même, le projet de fusion à 6 autour de Chavornay, a avorté le 4 septembre dernier.

Nous sommes convaincus que la fusion des communes de Rivaz, Chexbres et Saint-Saphorin n'est, non seulement pas nécessaire, mais qu'en plus, elle met en péril nos acquis, notre indépendance et notre liberté de choix.

Ce document a pour but d'exposer les conséquences de la fusion et de développer les arguments plaidant pour son rejet. Ainsi, chaque citoyen pourra se faire sa propre opinion et voter en connaissance de cause, en confrontant les arguments des opposants à ceux soutenus par les partisans de la fusion lors des diverses séances d'information.

Le 26 octobre prochain, nous vous invitons à assurer l'indépendance de votre village en votant **NON** au projet de fusion des communes de Chexbres, Rivaz, Saint-Saphorin.

Dans ce processus de votation sur la fusion il est essentiel de se poser 3 questions fondamentales... Avons-nous besoin de fusionner ? Quels seraient les bénéfices d'une fusion et quelles en seraient les pertes ?

Avons-nous besoin de fusionner ?

Lors des échanges avec les municipaux de Rivaz, il est apparu que la principale motivation pour fusionner reposait sur deux craintes à savoir :

- Le recrutement de nouveaux municipaux et conseillers généraux s'avérant toujours plus difficile, la fusion permettrait d'assurer la relève politique;
- La fusion permettrait également d'optimiser les processus décisionnel et organisationnel.

Nous estimons que ces craintes sont infondées

Recrutement de nouveaux municipaux et conseillers généraux toujours plus difficile ?

Rivaz a la chance d'être pourvu d'un conseil général comme autorité législative. Tout un chacun peut ainsi facilement s'impliquer dans la vie politique communale. Un certain nombre de jeunes se sont d'ailleurs fait assermenter aux dernières séances. En cas de fusion, il faudrait être élu au conseil communal.

Une approche des nouveaux habitants afin de leur présenter la vie politique de notre commune et développer leur intérêt pour celle-ci devrait s'avérer payante pour dynamiser le renouvellement du Conseil au besoin. Ce village a, en son sein, énormément de talents... 3 séances par année nous semble une charge supportable pour la plupart des villageois ;)

Quant au renouvellement de la Municipalité, les postes vacants ont tous été repourvus.

Optimisation des processus décisionnel et organisationnel – vraiment ?

Cet argument nous semble inexact. En effet, à ce jour, l'ensemble des services pouvant être coordonnés dans l'intérêt des communes le sont par le biais d'associations intercommunales (Ecoles, ACPRS, APOL, etc.). Les structures existantes assurent l'optimisation nécessaire au bon fonctionnement des services en question.

Quelle serait l'utilité d'une fusion, lorsqu'on sait que la commune de Puidoux, membre de la plupart de ces associations intercommunales, n'est pas intégrée au processus fusionnel ? Au niveau organisationnel, le bénéfice d'une fusion serait très relatif puisqu'il faudra, de toute façon, maintenir des assemblées non plus avec 4 mais 2 communes et même plus en ce qui concerne les écoles, l'APOL,...

Le processus décisionnel n'en sera pas non plus amélioré. Au contraire, cette situation pourrait déboucher sur des solutions favorisant, de par leur taille, les communes de Chexbres et Puidoux au détriment de Rivaz et Saint-Saphorin. Actuellement, dans le cadre des associations intercommunales, les communes

négocient et résolvent leurs problèmes sur pied d'égalité. Toute commune insatisfaite des solutions proposées peut choisir ou non d'adhérer à l'association intercommunale selon ses intérêts propres.

En lieu et place d'une fusion, nous préconisons le renforcement de ces collaborations qui permettent à la fois un fonctionnement optimal des services tout en garantissant à chaque commune la sauvegarde de ses intérêts, la liberté de ses choix et de ses investissements.

Quelles seraient les bénéfices d'une fusion pour Rivaz ?

En addition aux arguments précédents, il a été souvent relevé que la commune deviendrait « plus forte » face au Canton ! **Quelle supercherie...** Pensez-vous vraiment qu'une commune ajoutant 700 habitants devient une commune forte face au Canton ? D'autre part, nos 318 syndics actuels sont plus forts contre l'état que les quelques dizaines qu'il pourrait rester une fois les fusions terminées.

Le dernier bénéfice évoqué par le COPIL est l'attribution unique d'environ CHF 900'000 par le Canton. Il est vrai que le montant semble important, mais son intégralité, voire certainement plus, sera dépensé lors du processus de fusion pour des frais liés à celle-ci. Donc ce n'est pas un réel bénéfice, puisque il servira uniquement à couvrir des frais de fusion que nous n'aurions pas si nous la rejetois.

On peut même se poser des questions sur cette soudaine générosité de la part du Canton : ne cache-t-elle pas un bénéfice futur pour lui ??? L'avenir nous le dira... Ce qui est certain, c'est que cet unique montant servira à embellir le premier budget de l'éventuelle nouvelle commune. Mais boucler le 2ème budget, sans cet apport, sera forcément plus difficile et pourrait amener à une augmentation du taux d'imposition dès la 2ème année de législature...

Quels seraient les pertes et inconvénients d'une fusion pour Rivaz ?

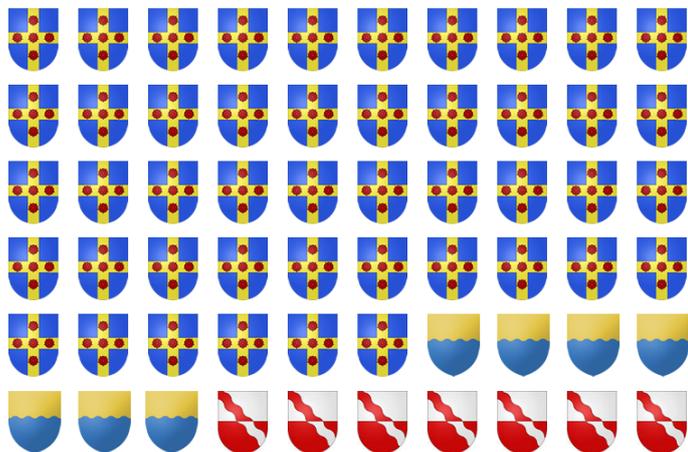
Fusionner = perte de notre autonomie et de notre pouvoir de décision.

Pour faire passer « la pilule » nommée fusion, au cours de la première législature (2017-2021), chaque commune formerait un arrondissement électoral. Les sièges au conseil communal de la nouvelle commune seront attribués proportionnellement à la population de chaque commune.

Dès la première législature, Rivaz ne disposerait donc que de 7 conseillers. Quels vont être leur poids et leur pouvoir de décision pour défendre les intérêts de notre commune face aux 46 conseillers de Chexbres ? AUCUN

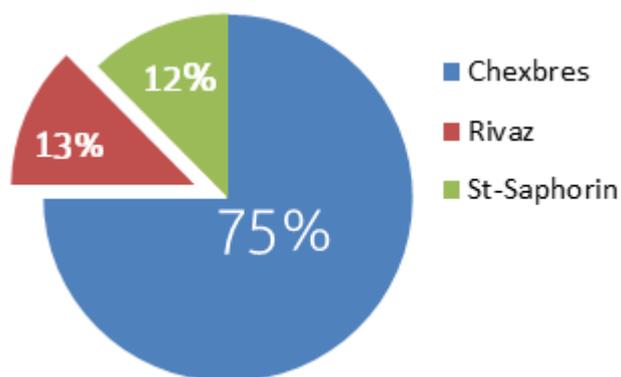
Avec la fusion, Rivaz perd son indépendance, son pouvoir de décision, sa stabilité financière, sa représentativité, son image, sa gestion simplifiée et son extraordinaire politique de proximité, faite par les habitants pour les habitants.

Les décisions, qu'elles soient dans l'intérêt ou non de Rivaz, seront, dès la première législature, imposées par les conseillers communaux élus par la commune de Chexbres !



Toujours pour « faire passer la pilule » de la fusion et tempérer la faible représentation de Rivaz au Conseil communal de la nouvelle commune, il a été prévu que les municipaux représentant Rivaz, seraient, lors de la première législature, au nombre de 2, ceux représentant Saint-Saphorin, 2, et ceux représentant Chexbres, 3. C'est un marché de dupes, personne n'ignore que les décisions sont votées au niveau du Conseil, et non de la Municipalité, cette dernière n'étant que le pouvoir exécutant les décisions du Conseil !

La situation s'aggrave lors de la deuxième législature, la nouvelle commune ne formant plus qu'un seul arrondissement électoral, les électeurs de Chexbres, Rivaz et Saint-Saphorin seront regroupés pour élire municipaux et conseillers communaux. Au vu de la taille de la population de la commune de Chexbres, les habitants de Rivaz ne représenteront alors plus que 13 % des votants de la nouvelle commune. Et encore probablement moins dans le futur, vu le potentiel de croissance supérieur de Chexbres. De plus, en franchissant la barre des 3000 habitants la future commune devrait élire ses représentants sur listes de partis.



Note : Chexbres 2133 habitants, Rivaz 355 et St-Saphorin 351.

En conséquence, même si tous les habitants de notre commune votent pour élire des municipaux et des conseillers de Rivaz

pour les représenter, il y a peu de chance, au final, que cela aboutisse.

Quel poids aurons-nous face à la population votante de Chexbres ? AUCUN. Pour arriver à l'élection de représentants de Rivaz, il faudrait que la population de Chexbres vote pour nos candidats. Vous y croyez ?

Ainsi, dès la deuxième législature, aucun poste n'est plus garanti à des représentants de Rivaz, et il y a de fortes probabilités qu'aucun ne soit élu !

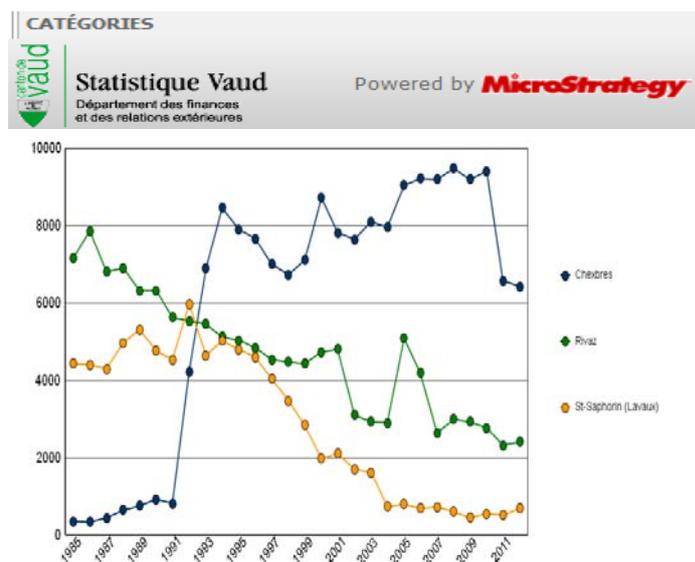
Autant dire qu'il est peu probable que notre commune puisse faire entendre ses revendications politiques au sein de la nouvelle commune et ceci dès la 1ère législature...

Fusionner = perte de notre stabilité financière

La commune de Rivaz est gérée depuis des générations par des habitants de notre commune qui ont su faire preuve de prudence dans les investissements et les dépenses qu'ils ont effectués jusqu'à ce jour.

Il en résulte des réserves pour faire face aux investissements futurs. De ce fait notre commune est florissante et la dette par habitant faible.

En cas de fusion, les réserves accumulées par les trois communes seront « mises en commun » et allouées au besoin de tous. Lorsque l'on sait que la commune de Chexbres a une dette par habitant de près de CHF 6'400.-, il n'est pas difficile d'imaginer **QUI** va être le bénéficiaire des réserves accumulées par Rivaz, d'autant plus que l'utilisation des réserves « mises en commun » sera décidée par le nouveau Conseil communal composé d'une large majorité d'élus... de Chexbres ! (46 contre 7 pour décider!)



Graphique : Dettes par habitant comparé de 1985 à 2013. Source : site du département des finances. **Chexbres**, Rivaz, Saint-Saphorin

Si, comme nous, vous souhaitez garder un Rivaz indépendant, maître de ses investissements et offrant une remarquable qualité de vie à ses habitants, **votez non à la fusion !**

Fusionner = augmentation des impôts et des taxes.

La convention de fusion prévoit que le taux d'imposition de la nouvelle commune sera fixé en tenant compte de la moyenne arithmétique des taux d'imposition des trois communes.

Chexbres, avec un taux d'imposition de 64 est la commune dont le taux est le plus élevé. Le budget de 2014 étant déficitaire, une hausse des impôts est, de plus, envisagée ces prochaines années par la commune (voir notamment Le Régional du 8 janvier 2014).

Avec le taux significativement plus bas de Saint-Saphorin, il n'est pas réaliste que le taux appliqué pour la fusion reste inchangé sur les législatures futures. Il va logiquement augmenter comme constaté pour la nouvelle commune de Bourg-en Lavaux.

Fusionner = perte de notre représentativité

Grâce à son Conseil général, de nombreux citoyens participent à la vie politique de la commune. La fusion diminuerait drastiquement l'implication de la population dans les décisions la concernant.

Fusionner = perte d'implication des élus

Aujourd'hui nous bénéficions de conseillers et de municipaux qui sont pleinement investis dans l'avenir de notre commune. Ils donnent le meilleur d'eux-mêmes pour satisfaire au mieux les besoins de notre collectivité, participant non seulement à l'activité politique mais également à la vie associative ou sociale. Il en résulte une commune avec une qualité de vie exceptionnelle, bref une commune où «il fait bon vivre».

En cas de fusion, l'implication des élus de la nouvelle commune, en nette majorité de Chexbres, pour notre village, sera moindre pour ne pas dire inexistante. Pensez-vous qu'ils vont s'investir comme le font nos conseillers et municipaux actuels dans la vie politique, associative et sociale de notre commune ? La réponse est de toute évidence, **NON**.

Fusionner = éloignement politique par rapport à nos besoins.

Notre politique locale actuelle fonctionne très bien. Nos municipaux sont connus, facilement accessibles et à l'écoute de tout un chacun, ce qui permet le plus souvent d'arriver à résoudre les problèmes rencontrés lors d'entretiens informels, parfois au détour d'un chemin, en évitant bien des tracasseries administratives. C'est simple et direct et cela responsabilise aussi nos élus.

En cas de fusion, nous perdrons cette qualité d'écoute et cette disponibilité et nous serons confrontés à une «machine administrative» avec tous ses inconvénients. Il en résultera un éloignement politique et l'absence de prise en compte des besoins de la population de Rivaz, besoins qui peuvent varier sensiblement de ceux de la grande bourgade de Chexbres.

Fusionner = perte de notre organisation et de son efficacité.

Petite commune = petit problème. Nous pensons qu'une gestion de notre commune «à notre échelle» nous permet de trouver des solutions simples, moins onéreuses, plus rapides et plus efficaces que si nous étions «noyés» au sein d'une grande commune.

En outre, notre administration peu coûteuse jusqu'à ce jour permet de couvrir tous les besoins liés à la gestion de notre commune.

Fusionner = perte de proximité.

Actuellement nous disposons d'un service administratif proche de la population, de ses attentes et de ses besoins, accessible à tous, y compris à nos aînés ou aux personnes ne disposant pas de véhicule. En cas de fusion, les autorités mais aussi l'ensemble des services communaux seront centralisés à Chexbres. Il en résultera un éloignement des services offerts à la population de Rivaz qui devra, pour chaque information ou document, se rendre à Chexbres.

Fusionner = perte d'image

Rivaz et Saint-Saphorin sont connus pour leur situation idyllique entre vignes et lac. Ce sont des communes qui exploitent leur image, principal attrait touristique. Cette spécificité doit être protégée et sauvegardée.

En fusionnant nous entamerions un processus de dissolution de cette image, le nom de Saint-Saphorin portant à confusion entre l'éventuelle future commune et le village lui-même.

Le Comité Non à la fusion 1071 Chexbres, Rivaz, St-Saphorin.

Le comité a été créé suite à la publication de la convention de fusion. Il a pour objectif de réfléchir sur les tenants et aboutissants de la fusion et de démontrer que tout n'est pas « rose » dans cette fusion. Il espère ainsi amener les habitants de notre commune à voter en connaissance de cause, après mûre réflexion. Ce comité est composé de plusieurs conseillers communaux et d'habitants de Saint-Saphorin et de Rivaz.

Vous pouvez trouver des renseignements plus complets sur certains points aux adresses suivantes :

www.non1071.ch

www.facebook.com/non.a.la.fusion.1071